

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2021/09

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance du 22 février 2021 à 19H30
A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

**CONSEILLERS EN
FONCTION : 19**

Sous la présidence de M. Denis LOUTRE, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : 14

Membres présents : MM. Denis LOUTRE, Gérard LEYENDECKER, Christian LAUCH, Jean-Claude ROTH, Alexandre RIESE,
Mmes Valérie DITTLY, Martine FROELICHER, Josiane SCHWEY, Laurence HOFFMANN-MARCHAL, Sylvie SEYER, Karine FISCHER, Isabelle GROSSE, Nathalie BARBIER, Elisabeth BOURGEOIS,

Membres absents excusés : M. DIDIERJEAN Philippe, M. MAZERAND Denis, M. GROSSE Olivier, M. Alexis UNTEREINER, M. Jean-Marc HENRY

**ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2019 DU SYNDICAT DES EAUX
DE WINTERSBOURG**

Il est rappelé au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport adopté par les membres du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de Wintersbourg lors de la réunion en date du 12 décembre 2020, doit être présenté à l'assemblée délibérante de chaque commune membre et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2019, après délibération, décide :

Art. 1 : d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de Wintersbourg 2019. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Art. 2 : d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces du dossier.
Réding, le 23 février 2021

Le Maire de Réding

Denis LOUTRE

